



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE TENNIS DE TABLE
U.F.O.L.E.P. - PAS-DE-CALAIS

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Date : 29/10/2009 Heure : 19 Heures Secteur : Rural
Lieu : OYE-PLAGE Division : Promotion de secteur Poule : /

Nom et Adresse du juge-arbitre (en l'absence d'un juge-arbitre officiel, le juge-arbitre est le capitaine de l'équipe visiteuse) :
MESSINA MICHEL 111 Rue Jacob Urissement Francois 1^{er} Balincghem

Club : OYE-PLAGE 2			N° 6.2.6.4.5.0.0.2			Club : Balincghem 2			N° 6.8.0.7.8.0.0.1		
Nom et Prénom		Classt	N° de licence		Nom et Prénom		Classt	N° de licence			
A	Detinck Christophe	1203	6.5.6.1.5.2.4.9		X	MESSINA MICHEL	1021	6.1.0.8.0.1.7.8			
B	Parent Jean pierre	885	5.0.2.2.6.8.0.4		Y	CAFFIER Bernard	1147	6.5.6.1.5.1.8.8			
C	Bernament Francois	1022	2.0.1.9.6.0.6.8		Z	LIGNIERT Jacques	912	6.1.0.8.0.1.7.8			
Capitaine Equipe ABC						Capitaine Equipe XYZ					
Nom et Prénom			Signature			Nom et Prénom			Signature		
Detinck Christophe						CAFFIER Bernard					

L'équipe qui reçoit fournit les balles, la feuille de rencontre carbonnée homologuée par la CTD Tennis de Table et assure l'arbitrage. Avant le commencement de la compétition, l'attribution des lettres "A,B,C" et "X,Y,Z" est effectuée par tirage au sort. Chaque capitaine présente ensuite son équipe au juge-arbitre en désignant ses joueurs par une des trois lettres attribuées auparavant. Après la rencontre, l'envoi de la feuille incombe au club qui reçoit.

ORDRE DES RENCONTRES ENTOURER IMPERATIVEMENT la lettre du vainqueur	SCORES										VICTOIRES	
	1 ^{ère} Manche		2 ^{ème} Manche		3 ^{ème} Manche		4 ^{ème} Manche		5 ^{ème} Manche		ABC	XYZ
	ABC	XYZ	ABC	XYZ	ABC	XYZ	ABC	XYZ	ABC	XYZ		
(A) contre X	M	09	08	M	M	08	09	11	M	03	1	0
B contre (Y)	04	M	M	09	06	M	14	12	06	M	0	1
(C) contre Z	12	10	06	M	M	08	M	05	/	/	1	0
(B) contre X	M	09	12	10	07	11	11	06	/	/	1	0
Double (B et C) contre (X et Z)	03	11	11	05	11	02	11	9	/	/	1	0
(A) contre Z	M	09	11	04	07	11	10	12	11	09	1	0
(C) contre Y	M	08	11	08	11	09	/	/	/	/	1	0
(X) contre (Z)	10	12	11	06	09	11	09	11	/	/	0	1
(C) contre X	M	06	14	16	M	08	11	06	/	/	1	0
(A) contre Y	11	08	11	06	11	06	/	/	/	/	1	0
8 2	TOTAL DES VICTOIRES DE CHAQUE EQUIPE										8	2

Les réserves (avant la rencontre) ainsi que les réclamations (après), éventuelles, sont à noter au verso de la feuille originale en présence des deux capitaines qui apposeront leurs signatures.

RESULTATS

CLUB : OYE-PLAGE 2	8	3	Points attribués Gagné : 3 Nul : 2 Perdu : 1 Forfait : 0
CLUB : Balincghem 2	2	1	

Journée N° 4

Signature du juge-arbitre

L'original de la feuille est à retourner au responsable de la poule dans les 24 heures qui suivent la rencontre (cachet de la poste faisant foi).
Le duplicata est conservé par le club qui reçoit. Le triplicata est remis au club visiteur.